Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 103735

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

dgac

DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**DSAC/EC – ERS – Pôle Aéronefs et Opérations Aériennes – ADJOINT AU CHEF DE PÔLE**
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/AOA Pôle aéronefs et opérations aériennes (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/ERS/AOA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AURADE, Philippe - 01 58 09 42 98 philippe.aurade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : TEODORO, Louis	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103735 du 20/01/16

Définition :

DSAC/EC – ERS – Pôle Aéronefs et Opérations Aériennes – ADJOINT AU CHEF DE PÔLE

Assurer la responsabilité du pôle en cas d'absence du chef du pôle, et le représenter en cas d'empêchement.

Tâches :

Organiser, coordonner et animer l'action du pôle :

Participer aux évolutions règlementaires à l'OACI dans les domaines de la navigabilité et de l'exploitation des aéronefs, annexes 6,8, 16 et 18 ;
Définir la politique à suivre vis-à-vis de ces évolutions dans la limite des compétences nationales : transposition ou notification de différence ;
Participer activement aux évolutions de la réglementation Européenne dans ce domaine en répondant aux consultations de l'AESA ;
Consulter et tenir informer les exploitants français ;
Elaborer la réglementation nationale dans la limite des compétences nationales, en particulier pour l'outre-mer.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :
Connaissances de l'anglais écrit et oral ;
Connaissances de la réglementation applicable aux compagnies françaises et étrangères.

Savoirs agir :
Maîtrise des réunions techniques internationales ;
Management et gestion d'équipe.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 103736

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

dgac
DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**DSAC/EC – SUR – Pôle Sécurité des Systèmes d'Information – ADJOINT AU CHEF DE PÔLE**
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS CEDEX 15)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01 58 09 37 22 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09 daniel.charpentier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Ce poste est localisé à ATHIS-MONS	
Personne remplacée : RUIZ, Dominique	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103736 du 20/01/16

Définition :

DSAC/EC – SUR – Pôle Sécurité des Systèmes d'Information – ADJOINT AU CHEF DE PÔLE

Contrôle de la sécurité des systèmes d'information de la DGAC et des organismes sous contrôle

Tâches :

- Suivi des actions de contrôle et synthèse des résultats
- Pilotage des études SSI et de la veille technologique
- Participation au développement des politiques de sécurité des systèmes d'information
- Contrôle de la mise en oeuvre des dispositions qualité relatives à la SSI dans le cadre du processus R7
- Conseil aux Maîtres d'ouvrage et Maitres d'oeuvre
- Assure l'intérim du chef de pôle en son absence.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Systèmes de management de la qualité
Gestion budgétaire et contractuelle
Connaissances informatiques
Sécurité des systèmes d'information

Savoirs faire :

Mise en oeuvre des dispositions qualité
Conseil dans le domaine de la SSI
Management d'une activité de support.

Numéro 103746

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**DTI – SG – Pôle Maintenance – CHEF DE PÔLE**
Poste offert aux :	IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/SG/MN Pôle Maintenance (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*DTI/SG/MN
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable logistique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PARIZE, Gabrielle - 05 62 14 52 27 gabrielle.parize@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Poste ouvert dans le cadre de la réorganisation du domaine DTI/SG validée lors du CTS du 26/03/2015	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DTI - DOMAINE SUPPORT GÉNÉRAL - PÔLE MAINTENANCE - CHEF DE PÔLE

Le Pôle Maintenance a en charge l'exploitation et la maintenance des infrastructures du site de la DTI :

- Électricité HT/BT et alimentation secourue ;
- Climatisation, chauffage et plomberie ;
- Entretien général, cadre de vie et espaces verts ;
- Travaux neufs.

Le Chef de Pôle assure la gestion :
- des ressources humaines (allocation des ressources sur les activités et projets, gestion des compétences, demande d'AVE) ;
- du budget (préparation et exécution) ;
- des activités du Pôle.

Il assure aussi le suivi de la passation et de l'exécution des marchés du Pôle.

Il veille à :
- la planification des activités : maintenance préventive, curative et travaux neufs en relation avec le SNIA ;
- la coordination des activités entre les différentes équipes du Pôle et, le cas échéant avec d'autres Pôles de la DTI, notamment le Pôle Support aux Usagers.

Il rend compte au Chef de Domaine et le conseille dans son domaine d'expertise.

Il assure la mise en oeuvre du SMI de la DTI et les consignes du Domaine au sein du Pôle.

Il participe, le cas échéant, au dialogue social.

Le Pôle Maintenance contribue au Pôle de compétence Climatisation

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion d'une équipe et à la gestion des conflits ;
- Sens de l'organisation ;
- Bonne connaissance des marchés publics ;
- Connaissance du processus budgétaire ;
- Connaissance du SMI DTI ;
- Connaissance et expérience technique du périmètre d'activité du Pôle ;
- Disponibilité, réactivité ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à initier des dossiers, proposer des priorités et des choix, en assurer le suivi et le traitement jusqu'à leur terme ;
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Aptitude à la rédaction ;
- Savoir hiérarchiser les problèmes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 103761

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

dgac
DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**DSAC/N – SR2 – Division Régulation et Développement Durable – CHEF DE DIVISION**
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD Division régulation et développement durable (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-N/SR2/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CORCOS, Stéphane - 01 69 57 76 00 stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr LASSERRE, Lucette - 01 69 57 75 00 lucette.lasserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : EL MAARI, Michel	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103761 du 21/01/16

Définition :

DSAC/N - DÉPARTEMENT SURVEILLANCE ET RÉGULATION - Division "Régulation et développement durable" - CHEF DE DIVISION

Tâches :

Mission principale :

Régulation économique des aérodromes et des compagnies aériennes, correspondant juridique pour la DSAC/N, dossiers obstacles et environnementaux, PEB, PSA, infractions environnementales, référent qualité R2.

Activités principales :

- Anime et encadre la division « régulation, développement durable »,
- Suit les questions relatives au statut juridique des aérodromes,
- Délivre et suit les licences des transporteurs aériens (hors ressort DTA), délivre les agréments d'assistance en escale (+ de 600), pilote en liaison avec la division aéroports les travaux d'élaboration des PSA (plans de servitude aéroportuaire) et gère les dossiers de compatibilité des obstacles avec les servitudes, les dossiers de PEB (plans d'exposition au bruit), infractions environnementales,
- Supervise la gestion des notifications d'événements de sécurité dans le domaine des assistants en escale (note de service n° 141D du 23/10/2009),
- Participe à l'élaboration de la règlementation nationale dans son domaine de compétence,
- Supervise les actions de promotion de la sécurité dans le domaine de l'assistance en escale.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Aérodromes, compagnies aériennes
- Juridique
- Analyse économique et financière
- Questions environnementales

Savoirs faire :

- Qualités de management et d'organisation
- Capacité d'animation et de négociation
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 103765

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

dgac

DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**DSAC/S – SR – Division Régulation et Développement Durable – CHEF DE DIVISION**
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD Division régulation et développement durable (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-S/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DISSET, Patrick - 05 67 22 91 02
Personne remplacée : REDER, Laëtitia	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103765 du 21/01/16

Définition :

DSAC/S - DÉPARTEMENT SURVEILLANCE ET RÉGULATION - Division "Régulation et développement durable" - CHEF DE DIVISION

Tâches :

Mission principale :

- Assure le pilotage au niveau de la DSAC/SUD des activités de régulation et de développement durable concernant le transport aérien, les aéroports et la construction aéronautique.

Activités principales :

- Encadre les personnels de sa division
- Représente le chef de département aux réunions et groupes de travail dans son domaine d'activité
- Assiste et conseille le Chef de Département Surveillance et Régulation dans son action ; coordonne avec lui la politique des effectifs concernant sa division.
- Est le relai de l'administration centrale (DTA) sur son domaine d'activité et se coordonne avec l'ensemble des autres services concernés (DTI, SNIA, STAC, SNA).
- Entretient des relations avec les partenaires locaux : préfectures, collectivités locales, exploitants, industriels...
- Assure la coordination avec le référent territorial et l'interface avec les autres divisions.
- Pilote et coordonne l'ensemble des dossiers concernant la régulation aéroportuaire (infrastructures, obstacles...) et de développement durable.
- Peut être amené à contribuer fortement à des actions concernant les domaines économiques et juridiques.
- Veille à l'application du code de l'Aviation Civile et des autres cadres réglementaires
- Est le référent qualifications de proximité (RQP) de la DSAC Sud pour la licence environnement
- Participe au processus R2, au Codir.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative à son domaine de compétence
- Connaissance en circulation aérienne et en infrastructures aéroportuaires
- Connaissance de l'organisation territoriale et des services de l'Etat
- Techniques de management
- Connaissance des domaines économiques et juridiques.

Savoirs faire :

- Capacité d'écoute, d'encadrement et de travail en équipe
- Capacité d'analyse, de synthèse, d'initiative et esprit de décision
- Méthode, rigueur et conduite de réunion
- Aptitude pour la rédaction administrative
- Qualités relationnelles, dans le cadre de la gestion d'une équipe et de la relation avec les partenaires extérieurs
- Capacité d'adaptation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 103767

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

dgac
DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**DSAC/NE – SR – Division Aviation Générale – CHEF DE DIVISION**
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG Division Aviation Générale (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-NE/SR/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Christian - 03 88 59 64 52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03 88 59 64 94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103767 du 21/01/16

Définition :

DSAC/NE - DÉPARTEMENT SURVEILLANCE ET RÉGULATION - Division Aviation Générale - CHEF DE DIVISION

Il anime la division, encadre le personnel et coordonne les tâches relevant du domaine AG que sont notamment :
- l'instruction des demandes relatives aux activités aériennes particulières et aux dérogations de survol ;
- le suivi des entreprises de travail aérien avec des aéronefs pilotés ou télépilotés ;
- les autorisations d'utilisation des aéronefs étrangers en travail aérien ;
- l'instruction des dossiers de manifestations aériennes ;
- la délivrance des cartes d'identification et des licences de station d'aéronef pour les aéronefs ultralégers motorisés (ULM) ;
- le suivi des dossiers d'accidents et incidents et la coordination des enquêtes de première information ;
- l'organisation de la permanence «enquête de première information» (EPI) pour les besoins du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) ;
- l'agrément des écoles de formation homologuées et le suivi des organismes déclarés ;
- la surveillance des organismes de formation des personnels aéronautiques ;
- l'organisation des examens théoriques et pratiques des personnels navigants ainsi que le suivi des examinateurs ;
- les opérations sur les titres aéronautiques, les qualifications et les autorisations associées des personnels navigants ;
- la désignation d'examinateurs pour les examens en vol ;
- l'instruction des dossiers d'infractions du personnel navigant et le fonctionnement de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel.

Il contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC et du plan de sécurité de l'Etat. Il est responsable de la collecte des indicateurs, du suivi de son activité et participe, à ce titre, à la revue de processus.
Il participe à la permanence de direction.

Tâches :
Capacités managériales (agents du siège et agents distants)
- connaissance de la réglementation technique des domaines
- maîtrise des techniques d'audit
- bonnes qualités rédactionnelles
- excellent relationnel avec les interlocuteurs
- déplacements à prévoir, disponibilité
- anglais lu et écrit (textes européens non traduits à mettre en oeuvre)

Qualifications souhaitées (ou à obtenir rapidement) :
- licence d'inspecteur de surveillance dans le domaine AG en cours de validité
- expérience récente du domaine d'activité
- licence de pilote appréciée

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir rapidement les habilitations nécessaires.

Numéro 103771

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**SSIM – PROD – Pôle Centre de Service et Communauté des AIG – CHEF DE POLE**
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/CSC Pôle centre de service et communauté des AIG (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULENT, Stéphane - 01 69 84 61.33 stéphane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : PERRIN, Isabelle	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103771 du 21/01/16

Définition :

SSIM – PROD – Pôle Centre de Service et Communauté des AIG – CHEF DE POLE

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.
Le pôle « Centre de service et communauté des administrateurs d'informatique de gestion » est principalement chargé de coordonner et animer les relations entre le SSIM et les AIG des directions et services de la DGAC, leur apporter le support second niveau. Il assure également le support de premier niveau aux utilisateurs du SSIM et du siège de la DGAC.
Il apporte également le support aux utilisateurs des entités ayant signé une convention de service avec le SSIM.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :
- anime et pilote les équipes de maintenance bureautique et du Centre de Service National
- apporte le support technique de second niveau à la communauté des Administrateurs d'Informatique de Gestion.
- manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique
- manage l'équipe du Centre de service National
- mets en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité
- définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu
- mets en place les bonnes pratiques « ITIL »

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Gérer les priorités et les situations d'urgence
- Prendre des décisions
- Proposer des décisions
- Piloter un système opérationnel
- Faire preuve de sens relationnel
- Méthode et organisation

Connaissances

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recette technique
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Technique de communication
- Gestion de projet
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 103773

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie

dgac

DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	**SSIM – MOD – Pôle Méthodes, Qualité et Portefeuille de Projet – CHEF DE POLE**
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESBENOIT, Jean-Pierre - 01.69.84.60.07 jean-pierre.desbenoit@aviation-civile.gouv.fr WILINSKI, Annie - 01.69.84.61.75 annie.wilinski@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : HALLERMEYER, Charles	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16
Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 103773 du 21/01/16

Définition :

SSIM – MOD – Pôle Méthodes, Qualité et Portefeuille de Projet – CHEF DE POLE

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Modernisation » est chargé d'apporter un support à l'ensemble des domaines du SSIM en assurant la cohérence des systèmes d'information. Conformément aux orientations du schéma directeur des systèmes d'information et des décisions du comité SIGP. Il apporte un support en terme de méthodologie et de respect des standards définis et/ou promus par la DSI tant aux MOA qu'aux MOE.

Sous l'autorité du Chef de domaine Modernisation, le chef de pôle est chargé du support aux pilotages des portefeuilles de projets qui lui seront confiés. Il contribue à diffuser et faire partager les bonnes pratiques retenues à la DGAC en matière de méthodes, qualité et gestion de projets et de portefeuilles de projets au sein de la DSI.

Tâches :

A ce titre il apporte un support méthodologique aux chefs de projet des entités de la DSI. Ce support concerne :
- L'aide à la planification et au contrôle des ressources,
- L'aide à la mise en place des outils de pilotage de projets,
- L'aide sur l'usage des bonnes pratiques de pilotage de projets et de gestion des portefeuilles de projet mis en oeuvre à la DSI.

Il apporte UN soutient sur les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
Il maintient, coordonne et contrôle la mise à jour des réferentiels métiers de la DSI (normes, architecture, applications, processus).

Profil - Qualification :

Savoir faire :
- Manager une équipe
- Rigueur
- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources, identifier les risques projet
- Instruire des décisions
- Rédiger

Connaissances :
- Conduite et gestion de projets,
- Outils de gestion de projets
- Architecture des SI
- Technologie de l'information et de la communication
- Pratique de l'anglais (compréhension des ouvrages techniques, des supports, de la presse professionnelle et du langage de la profession).